

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie de Lorraine  
et gendarmerie pour la zone  
de défense et de sécurité Est

**Décision n° 66956 du 3 novembre 2011 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2011 du personnel sous-officier de réserve de la région de gendarmerie de Lorraine**

NOR : IOCJ1122769S

Le commandant de la région de gendarmerie de Lorraine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,

Vu le code de la défense ;

Vu l'arrêté du 7 juin 2010 fixant pour la gendarmerie nationale les conditions à remplir pour être proposable au grade supérieur dans la réserve opérationnelle ;

Vu l'arrêté du 7 juin 2010 relatif aux délégations de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière de gestion et d'administration des officiers, sous-officiers et militaires du rang de réserve de la gendarmerie nationale ;

Vu la circulaire n° 69632 du 4 juillet 2011 relative à l'avancement des sous-officiers et militaires du rang de la réserve opérationnelle pour l'année 2011 ;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 20 octobre 2011,

Décide :

Article unique

Le tableau d'avancement pour l'année 2011 du personnel de réserve du corps des sous-officiers de gendarmerie est arrêté ainsi qu'il suit :

*Sous-officiers de gendarmerie de réserve – affectés en gendarmerie départementale*

Pour le grade de major de réserve, les adjudants-chefs de réserve :

Wetzel Antoine	Nigend : 271 293
Beraut Rémy	Nigend : 266 454

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve, les adjudants de réserve :

Marion Martial	Nigend : 119 560
Poirot Eric	Nigend : 29 830

Pour le grade d'adjudant de réserve, les maréchaux des logis-chefs de réserve :

Roth Jean-Paul	Nigend : 82 216
Heckmann, Thierry	Nigend : 57 942
Cuche Roger	Nigend : 59 281
Chrétien Sébastien	Nigend : 267 106
Poignant Thierry	Nigend : 270 195
Martin-Alonso Ludovic	Nigend : 269 407
Cartier Olivier	Nigend : 266 930

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes de réserve :

Mondon Jean-François	Nigend : 82 466
Fouchecourt Patrick	Nigend : 83 363
Grandjean Jean-Victor	Nigend : 84 953
Schwalbach Patrice	Nigend : 84 440

Aubert Christophe	Nigend : 266 227
Vozzola Gian-Franco	Nigend : 271 220
Weber Didier	Nigend : 271 261
Jacquot Martial	Nigend : 268 636
Diné Dominique	Nigend : 267 559
Banière Stéphane	Nigend : 266 300
Migliaccio Daniel	Nigend : 269 598
Gegonne Franck	Nigend : 268 047

*Sous-officiers de gendarmerie de réserve –  
affectés en gendarmerie mobile*

Pour le grade de major de réserve, l'adjudant-chef de réserve :

Lacombe Jean-Luc	Nigend : 54 684
------------------	-----------------

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve, les adjudants de réserve :

Petit Hervé	Nigend : 270 069
Del Negro Guiseppe	Nigend : 267 428

Pour le grade d'adjudant de réserve, les maréchaux des logis-chefs de réserve :

Marques Antonio	Nigend : 269 376
Filliger Michel	Nigend : 267 830

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes de réserve :

Palazzo Dario	Nigend : 269 917
Garcia Pascal	Nigend : 267 993

Fait le 3 novembre 2011.

*Le général de corps d'armée,  
commandant la région de gendarmerie de Lorraine  
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,*  
G. DEANAZ